

Rapport d'infraction abrégé

sur le Constat No 54 715 430

No événement : 202221340

Jour de la semaine : VENDREDI

I - FAITS ET GESTES PERTINENTS

Où j'étais :

Vendredi le 22 juillet 2022, je travaille en duo avec l'agent Labrecque #1097. Entre 18h09 et 21h45, Anthony DUFRESNE compose le 9-1-1 à 8 reprises pour signaler des infractions qui ne sont pas survenues. Il a des propos décousus et incohérents. Il est averti plusieurs fois de ne utiliser le 9-1-1 sans nécessité, mais il ne cesse pas ses appels. À noter que le nom de l'impliqué est Anthony DUFRESNE, mais il s'identifie comme étant Annie DUFRESNE. ** TRM-220722-028

Ce que j'ai vu :

18h09 ; Les agents Francoeur #1177 et Dion #1219 se rendent au 1381 Laviolette rencontrer DUFRESNE. Après avoir discuté avec elle et fait des vérifications, ils constatent que l'infraction qu'elle rapporte n'est pas fondée et qu'elle tient des propos incohérents. Elle semble intoxiquée et / ou avoir des problèmes de santé mentale. Dans les heures qui suivent, DUFRESNE fait des appels au 9-1-1 à répétition. Il parle encore de vol de panier d'épicerie, les répartiteurs tentent de lui expliquer que des policiers se sont déjà présentés chez lui pour le rencontrer à ce sujet. Elle tient encore des propos incohérents. Elle est agressive verbalement envers les répartiteurs. Elle effectue même un appel directement dans le bureau du chargé de relève en se faisant passer pour une journaliste. 21h35 : DUFRESNE effectue un autre appel au 9-1-1. Cependant, les répartiteurs sont en ligne au même moment pour deux appels de violence conjugale en cours. L'appel de DUFRESNE nuit à la collecte d'information parce qu'elle monopolise la ligne d'urgence. Avec l'accord du Lt. Galarneau, l'agent Labrecque #1097 et moi se rendons au domicile de DUFRESNE pour procéder à son arrestation en vertu du règlement municipal 2002-C44-2-1-2, avoir téléphoné sans raison au service de la sécurité publique de la ville, et ainsi faire cesser l'infraction. 21h57 : DUFRESNE est dans la rue face à son appartement. À 21h57, nous procédons à son arrestation. Elle tient encore des propos incohérents et dit qu'il veut "seulement rapporter des crimes". Elle répètera le même discours tout au long de sa détention. Nous quittons vers le QG. DUFRESNE est écrouée par le Lt. Galarneau. Il est impossible de lui faire comprendre la raison pour laquelle elle est arrêtée. Elle répète sans cesse les mêmes paroles. Je l'accompagne au local #272, DUFRESNE refuse de contacter un avocat. Je l'accompagne ensuite vers la cellule #5. Après quelques minutes, elle se désorganise davantage. Elle se frappe la tête contre les murs et crie sans cesse. 22h45: Appel à la ligne partenaire pour leur présenter la situation. Lorsque je discute avec l'intervenante, DUFRESNE continue à se frapper la tête et à crier. L'intervenante veut d'à bord lui parler par téléphone pour évaluer la situation. Mes collègues escortent DUFRESNE vers le local #272 où l'intervenante tente de lui parler, mais elle n'y parvient pas. DUFRESNE tient toujours le même discours et l'intervenante n'arrive pas à placer un mot. Elle décide donc de faire déplacer une intervenante terrain ; Mme Cynthia Lynn. 00h05 : Arrivée de l'intervenante Terrain. Elle prend place dans le local #258, je vais chercher Anthony DUFRESNE. Il est toujours dans le même état. L'intervenante tente de placer un mot, mais elle n'y parvient pas. DUFRESNE a toujours des propos incohérents, il dit que nous ne voulons pas intervenir alors qu'il rapporte des crimes. Après de longues minutes, l'intervenante ne parvient toujours pas à lui parler. Étant donné que DUFRESNE porte toute son attention envers moi, je laisse l'intervenante seule avec elle, à sa demande. À 00h32, elle décide de laisser DUFRESNE retourner chez lui parce qu'il ne présente pas de danger pour lui-même ou autrui.

Ce que j'ai fait :

DUFRESNE est libéré avec son constat d'infraction. Il est dans le même état qu'au début de l'intervention.

Particularités :

Anthony (Annie) DUFRESNE a des problèmes de santé mentale. Selon nos observations, il consomme beaucoup de drogue et il n'est pas suivi ou médicamenté. Il y a eu plusieurs interventions auprès de lui pour des raisons similaires. Il refuse l'aide des intervenants et dit qu'il va "s'acharner sur la police."

L - ENVIRONNEMENT

Éclairage : Nuit - Chemin éclairé

Temps : Clair

Zone : Résidentielle

Chaussée :

Nature : Asphalte

État : Sèche

Présence sur la route :

Aucune

ATTESTATION

Je, soussigné, atteste avoir personnellement constaté les faits mentionnés en I L

Nom : JOEY PELLETTIER

Matricule : 1175

Unité : POL

Agent de la paix

Date : 2022-09-06

Heure : 05:17